

Devous à moi

#4

Laurent Croizier
Votre député

“Être député, c’est avant tout rester proche du terrain, disponible et à l’écoute.

Voici la quatrième édition de ce bilan annuel, devenu au fil des années un moment important pour vous rendre compte du travail accompli.

Être député, c’est voter la loi, mais c’est aussi aller à la rencontre des habitants, entendre leurs inquiétudes comme leurs attentes, relayer leurs difficultés et porter leur voix, là où se prennent les décisions.

J’exerce mon mandat avec responsabilité, pragmatisme et humilité. Ma mission est de défendre les intérêts de la France, de faire vivre les valeurs de la République et d’agir au service de nos concitoyens.

Je refuse que l’Assemblée nationale ne se résume à une scène de théâtre pour querelles politiciennes. Elle doit rester un lieu de travail exigeant, où le débat n’a de sens que s’il améliore concrètement la vie quotidienne de nos concitoyens, prépare l’avenir de notre pays et celui de nos enfants.

Ce document est le reflet de ce travail. Il témoigne d’une année d’engagement à vos côtés, avec détermination, fidélité et sens du devoir.

C’est cette proximité et cette exigence que vous êtes en droit d’attendre de votre député. C’est à cette hauteur que je place mon engagement.

Fidèlement, Avec Vous.

Laurent Croizier, Votre député

DE NOS RENCONTRES, SE CONSTRUISENT LA FRANCE DE DEMAIN ET NOTRE QUALITÉ DE VIE

Mon action sur les 6 premiers mois de 2026 : 96 rendez-vous • **178** déplacements sur le terrain
44 communes visitées • **61** interventions parlementaires • **63** élèves et étudiants reçus à l’Assemblée nationale.



RN83: RESTRICTION DE CIRCULATION DES POIDS LOURDS

De 700 à 1000 camions en moins par jour



Une victoire pour la qualité de vie des habitants



DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2026, LE TRANSIT DES POIDS LOURDS EST INTERDIT SUR LA RN83. CETTE MESURE, ATTENDUE DEPUIS PLUSIEURS DIZAINES D'ANNÉES, MARQUE L'ABOUTISSEMENT DE TROIS ANS D'ACTION DÉTERMINÉE, MENÉE PAR LE DÉPUTÉ LAURENT CROIZIER ET LE SÉNATEUR JEAN-FRANÇOIS LONGEOT, AUX CÔTÉS DES HABITANTS, DES ÉLUS LOCAUX ET DES ASSOCIATIONS.

Fier de cette victoire

Je pense d'abord aux habitants de chacun des villages traversés par la RN83 qui subissaient depuis trop longtemps le bruit, la pollution et les risques liés à ce trafic de transit. Je pense aussi aux élus et aux associations de riverains, en particulier à l'association « Bonne Route », qui n'ont eu de cesse de se mobiliser depuis des années pour cette cause.

C'est la fin d'un cauchemar
Parole de riverain

Écoute et concertation

Cette avancée n'aurait pas été possible sans une méthode rigoureuse, fondée sur l'écoute et la concertation. Nous avons travaillé main dans la main avec les préfets du Doubs et du Jura, les services de l'État, les transporteurs routiers et la société d'autoroutes. C'est sans doute la réussite la plus significative de mon mandat. Nous avons construit ensemble une réponse équilibrée et responsable : une mesure ciblée sur le seul trafic de transit international, qui préserve l'activité économique locale et les transporteurs régionaux, tout en reportant le trafic sur un réseau autoroutier sécurisé.

Cette victoire démontre qu'avec de l'engagement, de la concertation et de la méthode, il est possible de prendre des décisions concrètes qui changent réellement le quotidien des habitants.

Vous nous avez changé la vie !
Parole de riverain



Réunion de suivi avec les élus à Samson (février 2026).

ENGAGEMENT CITOYEN

L'association Bonne Route moteur de la mobilisation

Née il y a cinq ans de l'exaspération des riverains face à l'augmentation du trafic de poids lourds sur la RN83, l'association s'est imposée comme le moteur de la mobilisation citoyenne visant à faire reconnaître les nuisances de ce trafic pour les habitants.



Conférence de presse en préfecture (décembre 2025).

UN SUIVI ACTIF

Garantir la pérennité et l'efficacité de la mesure

En parallèle des services de l'État, le député et le sénateur ont mis en place un suivi rigoureux de l'application de l'arrêté préfectoral, en associant l'ensemble des acteurs concernés autour de cinq priorités :

- l'évolution du trafic sur la RN83 et les autoroutes A36 et A39,
- l'état des infrastructures, de la pollution, de la qualité de l'air et de l'accidentologie,
- la bonne information et les conditions de travail des chauffeurs routiers,
- l'impact économique sur les commerces,
- l'identification de potentiels itinéraires de contournement.

QUE DIT L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL ?

- Le transit des poids-lourds de plus de 7,5 t est interdit sur la RN83 entre Besançon et Bersaillin.
- Seuls sont autorisés à circuler, les poids lourds de plus de 7,5 t ayant leur entreprise sur le secteur ou y effectuant une opération de chargement ou de déchargement.

RN 83 En chiffres

- 72 km entre Beure et Bersaillin
- 2 100 camions empruntaient quotidiennement la RN 83

CIRCULATION

2x2 voies entre Micropolis et Beure

Les travaux de la 2x2 voies entre Micropolis et Beure démarreront fin 2026. C'est un projet que j'ai fortement soutenu. Leur lancement constitue une étape importante tant la circulation était devenue difficile aux heures de pointe.

PROJET

Pour une halte ferroviaire à l'Ouest de Besançon

Je défends la création d'une halte ferroviaire, à proximité de l'hôpital qui offrirait une alternative à la voiture, dans le contexte actuel de hausse des prix des carburants. Cet aménagement contribuerait à fluidifier le trafic, tout en réduisant les difficultés de stationnement sur les Hauts-du-Chazal.

Votre quotidien au cœur de mon action...

ÉCOLE

Rompre avec la gestion de court terme de l'Éducation nationale

Les décisions d'ouvertures et de fermetures de classes ne peuvent plus relever d'une logique strictement comptable. La baisse de la démographie impose de l'anticipation et de nouvelles modalités de répartition des moyens. Pour offrir visibilité, cohérence et stabilité aux familles, aux équipes éducatives et aux élus, j'appelle à rompre avec une gestion annuelle au profit d'une planification à 3 ans avec ces exigences :

- Garantir à chaque élève des conditions d'apprentissage de qualité,
- Préserver un maillage équilibré d'écoles de proximité,
- Veiller à des temps de transport raisonnables pour le bien-être des enfants,
- Assurer l'équité entre les territoires ruraux et urbains.

J'AGIS > Vice-président de la mission d'information parlementaire « Maillage scolaire à l'épreuve du défi démographique » ; Intégration du département du Doubs à l'expérimentation nationale.

PROPOSITION DE LOI DE LAURENT CROIZIER

Pour élever le niveau des élèves, limitons les effectifs des classes à 24 élèves

Les effectifs des classes sont un levier essentiel pour garantir un enseignement de qualité et élever le niveau des élèves. À la rentrée prochaine, en raison de la baisse démographique, le département du Doubs accueillera 800 élèves de moins en primaire. Saisissons cette opportunité pour baisser les effectifs des classes, de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de 3^e, et ainsi améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et celles d'enseignement des professeurs.

IDENTITÉ COMTOISE

Redécoupage des Régions : Alsace et Franche-Comté même combat ?

Comtois, rends-toi ! Nenni ma foi ! La réforme territoriale de 2015 a créé de grandes régions, dépourvue de cohérence, sans simplification des strates administratives, sans adhésion citoyenne, ni gain d'efficacité. L'expérimentation d'une possible sortie de l'Alsace de la région Grand Est constituerait un test éclairant de faisabilité. L'enjeu principal est de rétablir une administration plus proche, capable de reconnaître pleinement les spécificités culturelles, géographiques et économiques de la Franche-Comté. Ce qui est possible pour l'Alsace doit l'être pour la Franche-Comté.

J'AI VOTÉ > La loi qui expérimente la sortie de la Collectivité européenne d'Alsace de la région Grand Est (1^{re} lecture).



SANTÉ

Ouverture de la Maison Médicale de Garde au CHU Minjoz

Face à la saturation des urgences à l'hôpital, la réorientation des patients relevant de la médecine générale vers la Maison Médicale de Garde permet de mieux prioriser les situations et de réduire les temps d'attente. Une coopération exemplaire entre médecins libéraux, hôpital, autorités sanitaires et élus, au service de la santé de nos concitoyens.

J'AGIS > Mobilisation en faveur de la création de la maison médicale de garde auprès de l'Agence Régionale de Santé.



Le député et le maire aux côtés des agents pénitentiaires (avril 2026).

MAISON D'ARRÊT DE BESANÇON

Soutien aux surveillants pénitentiaires

La prison a pour mission d'écarter de la société les individus dangereux et de garantir la sécurité des agents. Soutenir les surveillants pénitentiaires, c'est défendre de meilleures conditions de travail. La maison d'arrêt de Besançon compte 461 détenus pour 273 places. Peut-on raisonnablement continuer à investir des millions d'euros dans un bâtiment obsolète ? Le débat du maintien de la maison d'arrêt au cœur de Besançon doit être posé.

J'AGIS > Interpellation conjointe, avec Ludovic Fagaut, du ministre de la Justice sur la situation de la maison d'arrêt de Besançon.

PRÉVENTION

Engagé auprès des maires et de la Fédération des motards pour la sécurité routière

La sécurité sur nos routes est une priorité. Avec 203 blessés et 7 morts, les accidents de la route sont en hausse dans le Doubs. Face à cette situation, la mobilisation des élus, des associations d'usagers et des services techniques s'avère indispensable. L'expertise de terrain permet d'identifier les points à risque et de proposer des solutions pour la sécurité des automobilistes, des motards, des cyclistes et des piétons.

J'AGIS > Déplacements sur des points routiers signalés comme dangereux.

INTERNET

Les communes du Grand Besançon désormais fibrées

Le déploiement de la fibre optique est un enjeu de développement de nos communes. Les communes des Auxons, de Mazerolles-le-Salins, d'Osselle-Routelle, de Pugey, de Rancenay, les quartiers Velotte et Vallières de Besançon accusaient beaucoup de retard dans le déploiement de la fibre optique. L'inscription, en 2024, du Grand Besançon dans l'accord de rattrapage national conclu avec l'opérateur Orange permet désormais à 98% des foyers d'avoir accès à la fibre et à l'internet très haut débit.

J'AGIS > Intervention auprès de la secrétaire d'État chargée du Numérique.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES

Rendre imprescriptible les crimes sur les mineurs

Les enfants sont ce que nous avons de plus précieux. Nous avons le devoir absolu de les protéger. Les règles actuelles de prescription des crimes sur les mineurs sont indignes. Des faits établis, des responsabilités identifiées, mais parfois aucune possibilité de procès, ni de condamnation. C'est une défaillance de notre système de justice. Le temps ne doit jamais faire obstacle à la justice.

J'AGIS > J'ai cosigné la proposition de loi pour l'imprescriptibilité des crimes sur les mineurs.

POSITIONS DE VOTE

J'ai voté POUR ces textes de loi

- Pour une juste reconnaissance de la profession infirmière
- Interdire les sucres ajoutés dans les aliments pour nourrissons
- Lutte contre les fraudes sociales et fiscales, contre les fraudes aux aides publiques
- Donner à notre armée les moyens de garantir notre sécurité
- Simplification administrative des entreprises et de la vie économique
- Simplification des procédures d'urbanisme et relance de la construction de logements
- Renforcer la place des agriculteurs dans l'aménagement du territoire et sécuriser l'exercice des activités agricoles face au changement climatique

J'ai voté CONTRE

- L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur
- Le nouveau mode de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants

J'ai cosigné ces propositions de loi POUR

- Lutter de manière intégrale contre les violences sexistes et sexuelles commises à l'encontre des femmes et des enfants
- Mettre fin au harcèlement téléphonique commercial
- Sauvegarder le développement de l'agriculture biologique
- Renforcer la protection juridique des sapeurs-pompiers et aggraver les sanctions pénales en cas d'agression
- Étendre la protection fonctionnelle des secrétaires de mairie
- Instaurer des sanctions sociales à l'encontre des trafiquants de stupéfiants et des récidivistes de crimes et de délits aggravés
- Reconnaître les droits des personnes handicapées et de leur chien guide ou d'assistance

PROPOSITION DE LOI
DE LAURENT CROIZIER

Assurer l'armement de plein droit des policiers municipaux

Si leurs missions demeurent juridiquement distinctes de celles de la police nationale et de la gendarmerie, les policiers municipaux sont confrontés aux mêmes formes de délinquance, à la même violence et aux mêmes risques. Sans banaliser l'usage des armes, l'armement doit devenir la règle et non plus l'exception. Ma proposition de loi inverse le cadre juridique et érige le port d'arme des policiers municipaux en principe.

REFUS D'OBTEMPÉRER

Le ministre de l'Intérieur reprend ma proposition de loi visant à durcir les sanctions

En France, un refus d'obtempérer survient toutes les vingt minutes. Je me félicite que le ministre de l'Intérieur ait intégré à son projet de loi ma proposition de saisie automatique du véhicule en cas de refus d'obtempérer. Cette mesure forte renforce l'effet dissuasif et contribue à la protection de nos policiers et gendarmes, comme à la sécurité de l'ensemble des citoyens.

J'AI VOTÉ > La loi visant à offrir des réponses immédiates aux troubles de l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.



Plateau TV pour évoquer l'usage détourné du protoxyde d'azote (décembre 2025).

AGRICULTURE

Les agriculteurs français méritent du respect et de la considération

On peut débattre du modèle agricole, des transitions écologiques nécessaires et du bien-être animal, sans mépriser toute une profession. J'ai défendu les agriculteurs devant les accusations calomnieuses des députés qui décrivent les exploitations agricoles comme des lieux de maltraitements généralisés où le bien-être animal ne serait pas respecté. Dans le Doubs comme partout en France, les agricultrices et agriculteurs aiment leurs animaux. Ils travaillent dur pour produire et nourrir les Français.

J'AI VOTÉ > La loi d'urgence pour la protection et la souveraineté agricole.



Il n'y a ni peur ni honte à aimer son pays, à aimer son drapeau

Discours à la tribune de l'Assemblée nationale

PATRIOTISME

Transmettre l'esprit de défense nationale, auprès des jeunes

La France n'est jamais aussi belle que lorsqu'elle est fière de ses valeurs, de ses couleurs et de son histoire. Transmettre l'esprit de défense, les valeurs républicaines, la connaissance des institutions et le sens de l'engagement est essentiel pour former des citoyens éclairés, conscients des défis actuels et du rôle de la France.

J'AI VOTÉ > La loi pour renforcer l'enseignement à la défense nationale dans les établissements d'enseignement du second degré.



Commémoration du 8 mai 1945 à Besançon.



Remise du diplôme d'honneur du Souvenir Français à Audeux en reconnaissance de mon engagement en faveur du devoir de mémoire.

FORMATION

Apprentissage et voie professionnelle, des parcours porteurs d'avenir

La France a autant besoin de techniciens qualifiés, d'artisans compétents, d'ouvriers spécialisés que de cadres supérieurs ou d'ingénieurs. Je m'engage pour faire de l'apprentissage et de la voie professionnelle des voies reconnues et pleinement valorisées.



Réunion de travail avec la Ministre chargée de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage (mai 2026).

SOVERAINETÉ

L'industrie et le « fabriqué en France », clé de la prospérité de notre pays

Poursuivre et amplifier la réindustrialisation est un impératif stratégique. Nos entreprises industrielles sont les piliers de notre souveraineté économique, technologique et sociale. Chaque euro d'argent public investi doit contribuer concrètement à renforcer nos emplois et consolider nos filières.

- Accélérer les investissements dans les filières stratégiques,
- Simplifier les normes qui pèsent sur les entreprises,
- Former massivement pour répondre aux besoins en compétences,
- Garantir des conditions de concurrence équitables, notamment face à la Chine, en conditionnant l'accès au marché européen à des exigences de contenu local minimal, transferts de technologies et respect de nos normes environnementales.

J'AGIS > Sur le terrain, pour relayer et défendre les enjeux des entreprises industrielles du Doubs.



PERMANENCES DE PROXIMITÉ EN MAIRIE

J'ai à cœur d'entretenir un dialogue direct avec les habitants, les associations, les entreprises et les élus. La proximité, ce n'est pas seulement être présent lors des campagnes électorales.

DATE	MATIN	APRÈS-MIDI
Vendredi 26 juin	Liesle	Myon
Vendredi 24 juillet	Etrabonne	Mazerolles-le-Salin
Vendredi 25 septembre	Abbans-Dessus	Le Val
Vendredi 23 octobre	Courcelles	Besançon Tilleroyes
Vendredi 27 novembre	Pouilley-Français	Franey
Vendredi 11 décembre	Corcondray	Larnod

LES RENCONTRES ONT LIEU SUR RENDEZ-VOUS

Inscription : laurent.croizier@assemblee-nationale.fr ou au 09 80 81 44 80



INSCRIVEZ-VOUS
À MA LETTRE
D'INFORMATION



Laurent
CROIZIER
Député du Doubs

Permanence parlementaire
5A rue Alfred de Vigny – 25000 Besançon
Tél. 09 80 81 44 80
laurent.croizier@assemblee-nationale.fr



Pour en savoir
encore plus,
Rendez-vous sur
laurentcroizier.fr
ou scannez ce QR Code

